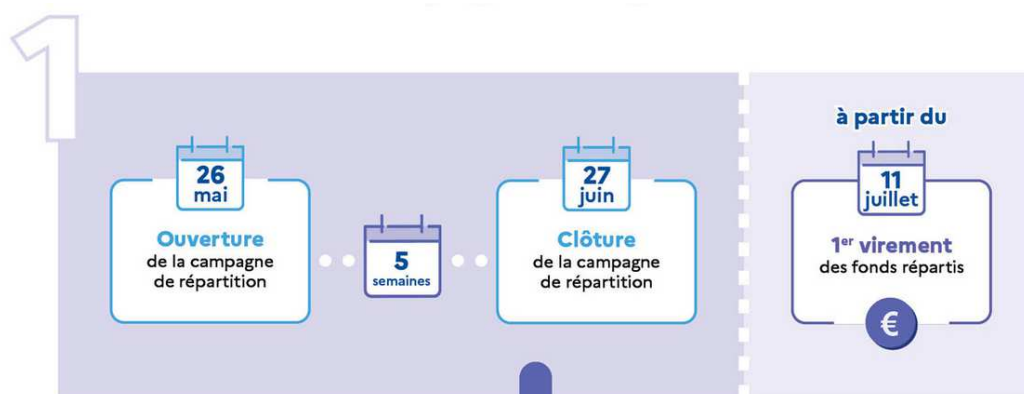


Calendrier de la plateforme SOLTéA

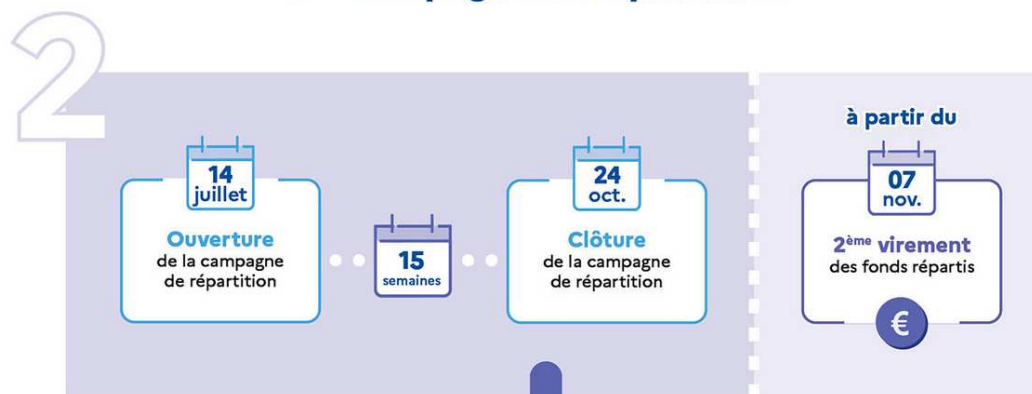
Ouverture de la plateforme



1^{ère} campagne de répartition



2^{ème} campagne de répartition



Fonds non répartis



Ouverture de la plateforme

À partir du 19 mai 2025 : Ouverture de SOLTéA aux établissements pour vérifier ou compléter leurs informations

À partir du 26 mai 2025 : Ouverture de SOLTéA aux employeurs

1^{ère} période de répartition

26 mai 2025 : Début de la 1^{ère} période de répartition et ouverture de SOLTéA pour les employeurs

27 juin 2025 : Clôture de la 1^{ère} période de répartition

À partir du 11 juillet 2025 : 1^{er} virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

2^{ème} période de répartition

14 juillet 2025 : Début de la 2^{ème} période de répartition

24 octobre 2025 : Clôture de la campagne de répartition sur SOLTéA

À partir du 7 novembre 2025 : 2^{ème} virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

Fonds non répartis

À partir du 27 novembre 2025 : Versement des fonds non répartis par voie réglementaire.